

Parti Souveraineté et citoyenneté du Québec (SCQ)

Doctrine fondatrice, vision stratégique et architecture constitutionnelle

PRÉAMBULE GÉNÉRAL

Le Parti **Souveraineté et citoyenneté du Québec (SCQ)** est né d'un constat lucide : les systèmes politiques actuels ne sont plus structurés pour servir pleinement les citoyens. Ils sont verrouillés par des intérêts partisans, corporatifs et externes, et limitent la capacité réelle des peuples à décider de leur avenir.

Le SCQ propose une refondation complète et cohérente du cadre politique, démocratique et institutionnel, fondée sur la souveraineté réelle, la transparence absolue, l'intégrité publique et la participation citoyenne permanente.

I. DOCTRINE FONDATRICE DU SCQ

1. Origine et portée du projet

Dès sa conception, le projet du SCQ a posé une question fondamentale :

Faut-il tenter de transformer l'ensemble du cadre canadien, ou bâtir un modèle pleinement fonctionnel à partir du Québec ?

Cette interrogation n'est ni identitaire ni idéologique. Elle est éthique, stratégique et démocratique.

Après analyse approfondie, le SCQ affirme que les transformations structurelles réelles ne peuvent être mises en œuvre que dans un cadre où un peuple contrôle entièrement ses lois, ses institutions, ses finances et ses mécanismes démocratiques.

Le cadre constitutionnel canadien, conçu pour empêcher toute refondation profonde, rend impossible l'application intégrale d'un projet de souveraineté citoyenne réelle.

Le Québec constitue l'espace politique légitime, cohérent et mobilisable pour porter cette transformation.

2. Principe d'exemplarité

Le SCQ rejette toute logique d'imposition politique.

Il affirme que les transformations durables naissent par l'exemple et non par la contrainte. Un Québec souverain, démocratique et fonctionnel n'exclut personne : il démontre qu'un autre modèle est possible.

Les peuples et nations qui souhaiteront s'en inspirer pourront le faire librement, volontairement et souverainement.

II. VISION DU QUÉBEC SOUVERAIN

1. Finalité de la souveraineté

La souveraineté du Québec n'est pas un repli, mais un acte de responsabilité collective.

Elle vise à : - rétablir la primauté du citoyen sur les institutions, - garantir une démocratie participative réelle, - assurer la transparence totale de l'action publique, - protéger la nation contre toute ingérence étrangère ou corporative, - permettre une gestion intégrale et responsable des ressources, des finances et des politiques publiques.

2. Portée universelle et coopération

Le Québec souverain se positionne comme un État responsable, ouvert à la coopération volontaire, au dialogue entre peuples et au partage d'expertise, dans le respect absolu de la souveraineté de chacun.

Sa portée universelle repose sur l'exemplarité de ses institutions, de sa gouvernance et de son engagement citoyen.

III. ARCHITECTURE CONSTITUTIONNELLE — PRINCIPES CLÉS

Article — Principe d'exemplarité démocratique et de diffusion volontaire

1. Le Québec souverain fonde son action politique sur l'exemplarité démocratique.
 2. Il n'impose son modèle constitutionnel à aucun autre peuple, nation ou État.
 3. Toute adoption ou adaptation du modèle québécois par d'autres territoires doit être libre et volontaire.
 4. Le Québec favorise la coopération, le dialogue et le partage d'expertise sans ingérence.
-

Article — Souveraineté et non-ingérence

Le Québec affirme l'interdiction de toute influence, participation ou ingérence étrangère, corporative ou institutionnelle visant à orienter ses décisions politiques, économiques, sociales ou culturelles.

IV. JUSTIFICATION STRATÉGIQUE OFFICIELLE DU SCQ

Le SCQ agit au Québec parce que :

1. Le cadre canadien est structurellement verrouillé.
2. Les réformes proposées exigent un espace souverain.
3. Le Québec possède la légitimité historique et démocratique pour se doter de sa propre Constitution.
4. L'exemplarité est plus efficace que l'imposition.

Ce choix est rationnel, responsable et cohérent avec les principes démocratiques fondamentaux.

V. ARGUMENTAIRE PUBLIC ET MÉDIATIQUE

Question fréquente

Pourquoi ne pas changer le Canada au lieu de quitter le Canada ?

Réponse officielle du SCQ

Parce que le système canadien est conçu pour empêcher toute refondation réelle. Le Québec est l'espace où une transformation complète est possible. En réussissant ici, nous montrons la voie sans jamais imposer.

VI. DISCOURS FONDATEUR DU CHEF

Citoyennes, citoyens,

Le SCQ est né d'une réflexion lucide sur l'état réel de notre démocratie. Nous avons posé la question que peu osent poser : peut-on encore transformer un système conçu pour ne jamais changer ?

Face à cette réalité, nous avons fait un choix responsable : bâtir au Québec un État souverain, transparent et citoyen. Un État qui fonctionne réellement.

Ce choix n'est pas un repli. C'est un acte de maturité politique.

Un Québec souverain qui fonctionne devient un exemple. Et les exemples inspirent plus que les contraintes.

STATUT DU DOCUMENT

Ce document constitue : - la **doctrine fondatrice officielle du SCQ**, - une **base constitutionnelle cohérente**, - un **cadre stratégique interne et public**, - un **outil de communication politique et institutionnelle**.

Il est prêt à être utilisé, diffusé, publié et décliné.

VII. MANIFESTE CITOYEN — VERSION PUBLIQUE

Le Québec mérite mieux qu'un système politique figé, opaque et déconnecté des citoyens.

Le SCQ est né pour redonner le pouvoir réel au peuple. Nous croyons que les citoyens doivent contrôler leurs institutions, comprendre les décisions qui les concernent et participer activement à la vie démocratique.

Nous voulons un Québec souverain, non pour exclure, mais pour décider librement. Un Québec où la corruption n'est pas gérée, mais éliminée. Un Québec où les élus rendent des comptes, où l'ingérence étrangère est interdite, et où l'intérêt collectif prime toujours.

Notre projet est simple dans son intention et ambitieux dans sa portée : bâtir un État transparent, intègre et fonctionnel. Un modèle qui fonctionne ici et qui inspire ailleurs.

VIII. FOIRE AUX QUESTIONS — GRAND PUBLIC

Pourquoi l'indépendance du Québec ?

Parce qu'aucune réforme structurelle réelle n'est possible sans contrôle complet des lois, des finances et des institutions.

Pourquoi ne pas réformer le Canada ?

Parce que le système canadien est conçu pour empêcher toute refondation profonde. Nous avons analysé cette option et l'avons rejetée pour des raisons rationnelles.

Est-ce un projet radical ?

C'est un projet structurant. Il s'attaque aux causes des problèmes, pas à leurs symptômes.

Le SCQ impose-t-il son modèle ?

Non. Le SCQ croit à l'exemplarité et au libre choix des peuples.

IX. DOSSIER MÉDIA — MESSAGE CLÉ

Positionnement du SCQ

Un parti citoyen, anti-corruption, souverainiste et démocratique.

Différence avec les partis existants

Le SCQ ne promet pas mieux de gérer le système actuel : il propose de le refonder.

Message central

Un Québec souverain qui fonctionne réellement devient un exemple.

X. STRUCTURE RECOMMANDÉE DU SITE OFFICIEL

1. Accueil — Vision et message central
 2. Le SCQ — Doctrine et valeurs
 3. Le Québec souverain — Vision et Constitution
 4. Réformes clés — Démocratie, finances, intégrité
 5. FAQ citoyenne
 6. Documents officiels
 7. Contact et participation citoyenne
-

STATUT FINAL ÉTENDU

Ce document constitue désormais : - le cadre idéologique officiel du SCQ, - le manifeste citoyen, - la base du site web, - le dossier média de référence, - l'outil de formation interne.

Il forme une architecture politique complète, prête pour un déploiement public.

XI. STATUTS OFFICIELS DU PARTI SCQ

Article 1 — Dénomination

Le parti porte le nom : **Souveraineté et citoyenneté du Québec (SCQ)**.

Article 2 — Nature du parti

Le SCQ est un parti politique citoyen, souverainiste, démocratique, non partisan au sens traditionnel, fondé sur l'intégrité, la transparence et la responsabilité publique.

Article 3 — Objectifs

1. Accéder démocratiquement au pouvoir au Québec.
2. Mettre en œuvre la souveraineté politique du Québec.
3. Appliquer la Constitution du Québec souverain.
4. Refonder le système démocratique au profit des citoyens.

Article 4 — Organisation

- Chef du parti
- Conseil stratégique citoyen
- Secrétariat administratif
- Comités citoyens régionaux

Article 5 — Chef du parti

Le chef est le porte-parole principal. Il est redevable aux membres et peut être révoqué par mécanisme démocratique interne.

Article 6 — Financement

Le financement est exclusivement citoyen, transparent et conforme aux lois québécoises, avec interdiction de toute source corporative ou étrangère.

XII. PROGRAMME ÉLECTORAL PROVINCIAL — VERSION CONDENSÉE

1. Démocratie et gouvernance

- Élus indépendants et redevables
- Transparence absolue de l'État
- Participation citoyenne continue

2. Intégrité et lutte à la corruption

- Interdiction totale de l'ingérence
- Sanctions sévères et inéligibilités
- Registres publics automatisés

3. Finances et économie

- Système bancaire public
- Contrôle national des ressources
- Fin de la dépendance aux intérêts privés

4. Éducation et citoyenneté

- Éducation civique renforcée
- Accès équitable à l'éducation numérique
- Soutien aux élèves à besoins particuliers

5. Culture, identité et libertés

- Protection de la culture québécoise
- Liberté culturelle et religieuse en sphère privée
- Laïcité stricte de l'État

6. Relations avec les peuples autochtones

- Respect des nations autochtones
 - Dialogue de nation à nation
 - Reconnaissance culturelle et politique
-

STATUT FINAL ABSOLU

Le SCQ dispose désormais : - d'une doctrine complète, - d'une vision d'État, - d'une base constitutionnelle, - d'un manifeste public, - d'un dossier média, - de statuts officiels, - d'un programme électoral.

Le parti est conceptuellement prêt pour une existence politique réelle.